Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 022-212201438-20260624-2026_072-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

COMMUNE DE MATIGNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 JUIN 2026

DÉLIBÉRATION N°2026-072

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19

Présents : 16

Pouvoirs : 2

Votants : 18

Date de convocation

19/06/2026

Date d'affichage

20/07/2026

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 24 juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Matignon, dûment convoqué le 19 juin 2026 s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Jean-René CARFANTAN, Maire.

Etaient présents :
Madame Jocelyne DARTHY, adjointe, monsieur Mathias DELHOMME, adjoint, messieurs Gilles CARFANTAN et Sébastien REBOURS, conseillers municipaux délégués,

Mesdames Aurore BROUARD, Agnès CELEYRETTE, Anne-Cécile ONFRAY, Hélène PLESSE, Nathalie RENAULT, Nicole ROUILLAC, Maryse THEBAULT, messieurs Pierre-Yves ALLORY (arrivé à 20h05), Erwan BRIAND, Anthony GUEHENNEUC, Franck GUERRIER.

Étaient représentés : Hélène BILY-LE GUYADER par Jean-René CARFANTAN, Éric DURAND par Gilles CARFANTAN.

Était absent excusé non représenté : Jean-Charles LE BRETON

Était absent : néant.

A été nommée secrétaire de séance : Agnès CELEYRETTE

DÉLIBÉRATION N°2026-072

FINANCES LOCALES / participation à l'achat de calculatrices pour les élèves matignonnais de la classe de CM2 de l'école publique de Matignon

Monsieur le Maire présente la demande reçue en mairie de participer à l'achat de calculatrices pour les élèves de CM2, en guise de cadeau de départ au collège. Le coût d'une calculatrice est de 22,58 €.
Monsieur le Maire précise que la classe de CM2 de l'école publique compte 13 élèves dont 10 élèves matignonnais.
Monsieur le Maire propose à l'assemblée de participer financièrement à l'achat des calculatrices pour les élèves matignonnais.

Monsieur le Maire précise que :

- Pour l'école publique Albert Jacquart : 10 élèves matignonnais sur 13 élèves au total.
  La participation totale de la mairie s'élèvera donc à 10 élèves x 22,58 €=225,80 € sur une facture d'un montant total de 293,59 €. Le solde de 67,79 € sera pris en charge par l'APE.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE la participation financière pour l'achat des calculatrices pour les élèves de CM2 pour un montant de 225,80 € pour les 10 élèves matignonnais de l'école publique Albert Jacquart,

Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 022-212201438-20260624-2026_072-DE

APPROUVE le versement en remboursement à l'APE pour l'achat des calculatrices pour les élèves de CM2 résidant Matignon pour un montant de 225,80 €.

Fait à Matignon, le 24 juin 2026



Le Maire, Jean-René CARFANTAN